



Diagnostic d'accessibilité d'école

Points de vigilance et grille d'observation par rue

Cette fiche a pour but d'étudier finement la qualité des itinéraires pratiqués et le niveau d'accessibilité à pied et à vélo.

1 - Caractéristiques de la rue	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
☑ Nom	
☑ Catégorie : communale, départementale	
☑ Nombre de voies	
☑ Etat de la chaussée	
☑ Vitesse réglementée	
2 - Accessibilité à pied	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
☑ Aménagements favorables à la marche : zone 30, zone 15, cour urbaine zone à trafic limité, à accès restreint etc.	
☑ Présence et qualité des aménagements spécifiques à la marche : voie piétonne, sentier piéton, voie mixte piéton / cyclistes	
☑ Existence et continuité des trottoirs	
☑ Largeur et conformité des trottoirs / personne à mobilité réduite (PMR, parent avec une poussette par exemple)	
☑ Revêtement des trottoirs : qualité et praticabilité	
☑ Présence et qualité d'éclairage public	
☑ Présence et qualité de jalonnement	
☑ Présence, qualité et emplacement de traversées piétonnes	
☑ Présence et qualité des abaissements de trottoirs	
☑ Protection contre le stationnement illicite (potelets, barrières)	
...	





...	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
<p>➤ Qualité de l'espace public et accessibilité pour les PMR : présence d'obstacles (mobilité urbain mal situé, poubelles...), aménagements sensoriels (bandes podotactile...) stationnement illicite propreté, qualité paysagère (arbres, agréments...)</p>	
<p>➤ Présence d'un espace d'attente pour les parents (relevé limité à la voie desservant l'école) : élargissement de trottoirs, placette...</p>	
<p>➤ Conflits d'usage observés</p>	

3 - Accessibilité à vélo	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
<p>➤ Aménagements favorables au vélo : zone 30, zone 15, à trafic limité etc.</p>	
<p>➤ Présence et qualité des aménagements spécifiques au vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> • type : piste en site propre uni / bi-directionnelle, bande, double-sens... • largeur 	
<p>➤ Protection des aménagements contre le stationnement illicite (potelets, barrières)</p>	
<p>➤ Présence et qualité d'éclairage public</p>	
<p>➤ Traitement des intersections</p>	
<p>➤ Présence et qualité des abaissements de trottoir</p>	
<p>➤ Continuité et connexion au réseau cyclable</p>	
<p>➤ Présence et qualité de la signalisation et du jalonnement cyclable</p>	
<p>➤ Présence de places de stationnement pour vélos :</p> <ul style="list-style-type: none"> • emplacement : relevé limité à proximité immédiate et au sein de l'école. • type : abrité, fermé • éclairage • dispositif d'accrochage • capacité : nombre de places 	
<p>➤ Fréquentation des parcs à vélo : comptages</p>	
<p>➤ Conflits d'usages observés</p>	

